



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 21 décembre 2023 (18h30)
Salle des fêtes de Limony**

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56
Membres suppléants	: 23
Présents	: 40
Votants	: 54
Convocation et affichage	: 14/12/2023
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur Louis-Claude GAGNAIRE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Claudie COSTE, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFARD, Vincent DUGUA, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Bruno FANGET, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Denis HONORE, Stéphanie ISSARTEL, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Marc-Antoine QUENETTE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Damien BAYLE (pouvoir à Laurence DUMAS), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Nadège COUZON (pouvoir à Claudie COSTE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Maxime DURAND), Romain EVRARD (pouvoir à Antoinette SCHERER), Christian FOREL (pouvoir à Simon PLENET), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Edith MANTELIN (pouvoir à Juanita GARDIER), Catherine MICHALON (pouvoir à Danielle MAGAND), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Yves RULLIÈRE (pouvoir à René SABATIER), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Pascal PAILHA.

**CC-2023-412 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE - TRANSPORTS -
MISE A JOUR DES STATUTS DE LA REGIE DES TRANSPORTS**

Rapporteur : Monsieur Maxime DURAND

La Régie des transports d'Annonay Rhône Agglo a été créée par délibération n°2017.029 en date du 11 janvier 2017, selon le régime de la seule autonomie financière.

Selon les statuts, dans leur version du 1er janvier 2017, la Régie « a vocation à exploiter, à titre principal, les transports scolaires organisés par l'Autorité organisatrice Annonay Rhône Agglo et, à titre accessoire, toutes activités de transport ou connexes à celui-ci, effectuées à la demande ou avec l'accord d'Annonay Rhône Agglo, en sa qualité d'autorité organisatrice, conformément à l'article L. 1221-7 du Code des transports ».

Les membres du Conseil d'exploitation sont désignés par délibération du conseil communautaire, sur proposition du président d'Annonay Rhône Agglo, jusqu'à que le Conseil communautaire décide de procéder à leur changement.

Il est proposé d'augmenter le nombre de membres à 6 pour la composition du Conseil d'Exploitation au lieu de 4 actuellement.

La nouvelle composition du Conseil d'exploitation serait définie de la manière suivante (article R. 2221-6 du CGCT) :

- 5 membres élus communautaires,
- 1 expert en transport et mobilité.

Le nombre de conseillers issues du Conseil communautaire serait de 5 au lieu de 3.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1412-1, L. 2221-1, L. 2221-4 et L. 2221-11 à L. 2221-14,

VU la délibération CC-2022-224 MISE A JOUR DES STATUTS DE LA REGIE DES TRANSPORTS votée le 22 juin 2022,

CONSIDERANT l'avis du Conseil d'exploitation de la Régie des Transports en date du 25 septembre 2023,

CONSIDERANT le projet de nouveaux statuts ci-annexé,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les nouveaux statuts de la Régie des Transports d'Annonay Rhône Agglo.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait à Davézieux le : 22/12/23
Publié le : 22/12/23
Transmis en sous-préfecture le : 22/12/23
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20231221-46445-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET